

Traduction (en français) :
 "Si on vous lave le dos, il vous faut tout au moins vous laver le ventre."

Jumelage / Coopération Mont Saint Aignan / Rouko



Proverbe (en mooré) :
 "Eb saan sindgf pooré, bif sindgf taaré."

Newsletter Rouko n°30



La Coopération internationale.

Depuis plus de 25 ans, le Département de Seine Maritime et la Province du BAM sont engagés dans une démarche de coopération décentralisée.

L'enjeu est de :

- ➔ favoriser le dialogue entre les cultures ;
- ➔ associer l'ensemble des partenaires, élus, services, partenaires associatifs, citoyens, à cette coopération afin de mettre en œuvre une démarche commune de développement durable.

Elle doit se dérouler dans le respect des lois et des textes réglementaires en vigueur dans chacun des pays.

Les actions de notre Commission MSAI Burkina s'inscrivent dans le cadre de cette coopération.

Ce partenariat a fait l'objet en Mai 2017 de la signature d'un protocole pour la période 2017–2021 et d'une charte. Il nous a semblé intéressant de faire partager avec tous nos sympathisants les valeurs et les repères qui guident l'ensemble de nos actions.

De nombreux travaux préparatoires ont précédé le moment de fin Mai 2017, donnant lieu aux officialisations de signatures.

Notre commission a pris part aux diverses réunions qui se sont tenues au Département.



Quelles valeurs guident la coopération ?



Au sens français, la coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises et étrangères, formalisées par des conventions.

Parallèlement à cette relation d'autorité locale à autorité locale, la coopération favorise les échanges entre acteurs des territoires.

La relation de coopération engagée entre les deux territoires est fondée sur les valeurs suivantes :



- ➔ L'égalité et la solidarité.
- ➔ Le respect et la culture de la paix.
- ➔ Le respect de l'environnement.
- ➔ L'humanisme et la citoyenneté.
- ➔ La démocratie et le respect des droits de l'Homme.

Ces valeurs définissent le cadre et les repères pour mener les relations et les actions entre Mont Saint Aignan et Rouko en appliquant les principes qui suivent.

La prise en compte systématique de ces repères pour l'action par les différents acteurs de la coopération décentralisée est garante de la mise en cohérence des actions menées sur les territoires au bénéfice des citoyens.



Regardons devant, nous avons à faire...

Nos projets futurs concernent la **rénovation de la maternité**, la **poursuite de l'électrification des écoles**, la **création d'un jardin pédagogique**, l'**appui aux jeunes lycéens**, un **appui au maintien d'une structure préscolaire**...

Nos prochaines délégations en partance se rendront à Rouko en Octobre pour l'une et en Novembre pour l'autre.